

Division prévention criminalité

Urgence : 117 **CODE BLEU**

Gérant de sécurité
Adj Etienne Genton

Centre d'Intervention Régional
Route de Mely, 1183 Bursins

Tél : 021 557 44 66
Natel : 079 754 50 63
Fax : 021 557 96 25

etienne.genton@vd.ch
www.police.vd.ch

Commune de Chésereux

Effraction de véhicule, lieu dit "L'Etang", 12 juin - 1600/1730. Brisé la vitre arrière gauche avec une pierre. Dérobé un sac à main.

Pour pouvoir bénéficier de plus d'informations telles que Info-Délits Plus, Info-Prév- message urgent, magazine trimestriel de la police cantonale et site du petit chaperon rouge, n'hésitez pas à me communiquer votre adresse e-mail !

 **PolCant info**
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

www.petitchaperonrouge.com



Votre gérant de sécurité vous souhaite à vous et à vos familles un agréable été.



Prochaine parution des Info-Délits au mois d'août

Avant de partir en vacances, optez pour quelques réflexes sécuritaires

- vérifier que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées.
- veillez à ne pas laisser d'échelle ou tous autres moyens d'escalade à l'extérieure.
- faites retenir votre courrier à la poste.
- ne pas conserver d'argent chez vous.
- déposer vos objets de valeur dans un coffre-fort à la banque.
- ne pas laisser de message précis (durée de l'absence, motif) sur votre répondeur.
- la nuit, pour simuler une présence, installez des interrupteurs horaires sur des lampes, lampadaires et autres appareils électriques.
- si vous partez sans votre voiture, mettez-la au garage, portes verrouillées (garage et véhicule). Ne laisser pas à vue les clés de contact.
- vérifiez le système de fermeture du réservoir d'essence et les éventuels dispositifs anti-siphonage. Evitez de faire le plein du réservoir.
- renforcez, au besoin, les sécurités (cadenas) du système de remplissage extérieure de la citerne à mazout.

Confiez un double des clés à un voisin, un ami ou à un membre de la famille et une pratique courante. Cette dernière contribue à éviter que votre domicile ne paraisse vacant. La personne de confiance que vous aurez choisi pourra ainsi vider régulièrement votre boîte aux lettres, notamment des prospectus publicitaires qui risquent de l'encombrer. Ouvrir et fermer les fenêtres, arroser les plantes et nourrir les animaux. Sa présence, même sporadique, et l'accomplissement de ces quelques gestes de la vie courante contribueront à veiller sur votre domicile.

E. Genton, adjudant